



Orange annonce ses premiers puits carbone en France avec Alliance Forêts Bois.

Orange et Alliance Forêts Bois ont signé un contrat portant sur le financement de puits carbone naturels en France. Cet accord marque une nouvelle étape dans l'atteinte de l'objectif « Net Zéro Carbone » pris par le Groupe Orange en 2040.

Ce contrat porte sur une trentaine de projets de reboisement pour un total d'environ 175 hectares de forêts répartis sur l'ensemble de la France métropolitaine. Ces opérations interviendront, dès cet automne, dans des parcelles détruites par des incendies, des intempéries, des insectes ou encore des parcelles délaissées.

Ces puits carbone permettront de séquestrer plus de 32.000 tonnes de CO₂ en France.

L'ensemble des projets est labellisé *Bas Carbone* par le Ministère de la transition écologique et bénéficiera aux territoires concernés sur le plan socio-économique (création d'emplois locaux, production de matériaux bio sourcés) et environnemental (biodiversité, préservation des sols et de l'eau).

Ce contrat s'inscrit dans la politique environnementale d'Orange qui a pour ambition de réduire, d'ici 2040, 80% de ses émissions de CO₂ par rapport à 2015 et séquestrer 20% des émissions résiduelles incompressibles à la même échéance.

A l'occasion de cette signature, Fabienne Dulac, Directrice Générale Adjointe, CEO d'Orange France, a déclaré : *“Orange mène depuis de nombreuses années une politique d'efficacité énergétique ambitieuse. Atteindre l'objectif “Net Zéro Carbone” en 2040 passera avant tout par la réduction de nos émissions de CO₂, puis par la séquestration du CO₂ résiduel lié à notre activité. Ce contrat avec Alliance Forêts Bois, entreprise coopérative et leader national dans le reboisement et la production de ressources forestières durables, contribuera à l'atteinte de cet objectif et bénéficiera, plus largement, à la biodiversité et au développement des territoires concernés.”*

A cette occasion, Stéphane Viéban, Directeur Général d'Alliance Forêts Bois, a déclaré : *« En tant que forestiers professionnels, notre mission première est de gérer durablement les forêts privées françaises, en assurant leur renouvellement et leur adaptation, dans un contexte de changement climatique. Ce contrat, que nous signons aujourd'hui avec Orange, va nous permettre d'accompagner plusieurs dizaines de propriétaires forestiers dans la reconstitution de leurs parcelles. Nous mettrons tout notre savoir-faire sylvicole au service de ces projets : de la production de graines et plants en pépinière, en passant par la mise en œuvre des travaux de plantation, pour assurer la réussite de ces (re)boisements. Nous saluons le bel engagement global d'Orange, dont ces projets Label Bas Carbone menés à nos côtés ! »*

[Cliquez ici pour en savoir plus](#) sur les 11 premiers projets Label Bas Carbone qui seront déployés en France dès cet automne.

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunication dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 42,3 milliards d'euros en 2020 et 139 000 salariés au 30 juin 2021, dont 80 000 en France. Le Groupe servait 263 millions de clients au 30 juin 2021, dont 218 millions de clients mobile et 22 millions de clients haut débit fixe. Le Groupe est présent dans 26 pays. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunication aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En décembre 2019, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique « Engage 2025 » qui, guidé par l'exemplarité sociale et environnementale, a pour but de réinventer son métier d'opérateur. Tout en accélérant sur les territoires et domaines porteurs de croissance et en plaçant la data et l'IA au cœur de son modèle d'innovation, le Groupe entend être un employeur attractif et responsable, adapté aux métiers émergents.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com ou pour nous suivre sur Twitter : [@presseorange](https://twitter.com/presseorange).

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

Contacts presse Orange :

Florentin Soonckindt ; 07 85 92 42 77 ; florentin.soonckindt@orange.com

Valérie Doukhan ; valerie.doukhanboudesseul@orange.com

A propos d'Alliance Forêts Bois

Alliance Forêts Bois est le 1er groupe coopératif forestier de France, créé et administré par des propriétaires forestiers privés, Il accompagne 43 000 propriétaires adhérents dans la gestion de leurs forêts, sur près d'1 million d'hectares.

3 métiers phares et complémentaires :

- Conseil Forestier : Accompagner nos adhérents pour gérer durablement leurs forêts
- Travaux de Sylviculture : Planter, entretenir, améliorer leurs forêts
- Récolte et commercialisation des bois : Valoriser leur bois auprès des industries de nos régions

Chiffres clés 2020 du groupe Alliance :

- 14 millions d'arbres plantés, soit 12 500 hectares de reboisement
- 50 000 hectares de travaux sylvicoles
- 3.1 millions de m3 de bois mobilisés et commercialisés
- 680 salariés directs
- 2 000 emplois directs et induits générés

www.allianceforetbois.fr

Contact presse Alliance Forêts Bois :

Nathalie Bourmaud - 06 25 15 43 20 - nathalie.bourmaud@alliancefb.fr